

Le plan de prévention des déchets pour Paris

La stratégie de la Ville l'avait déjà intégré-: la croissance continue du volume des déchets impose de passer de la gestion à la prévention.-«-Le plan de prévention des déchets pour Paris-», lancé en 2004, veut désormais aller plus loin et modifier durablement les comportements. Ses grands axes-: développer une administration exemplaire, faire changer les comportements, instaurer une gestion plus durable des déchets. Sa méthode-: privilégier la concertation au stade de l'élaboration du plan et la participation des Parisiens lors de sa déclinaison sur le terrain.

par Jean-Marc Bourdin,
Directeur, Direction de la protection de l'Environnement
et Arnaud Lange,
Ingénieur en charge du plan prévention

Les enjeux de la prévention

Aujourd'hui, un constat s'impose-: nous produisons trop de déchets et leur élimination est source croissante de problèmes économiques et écologiques. Ainsi, en 20 ans, la production de déchets parisiens a augmenté de 20 % (accroissement d'ailleurs modéré par rapport à celui observé, en moyenne, en France) tandis que les coûts de traitement ont été multipliés

par 7 pour adapter les techniques à des normes environnementales et sanitaires de plus en plus exigeantes.

Du fait de l'abandon de la consigne et de l'évolution profonde des habitudes de consommation, les déchets d'emballages (plastique, verre, carton) ont régulièrement augmenté depuis une quarantaine d'années. En raison notamment de la réduction du temps de préparation des repas et de l'individualisation de la consommation, les aliments sont de plus en plus présentés

en produits pré-emballés et en conditionnement individuel. Par ailleurs, la consommation de produits et de biens d'équipements jetables, ou dont l'espérance de vie diminue, est devenue un des moteurs de l'économie.

En outre, les filières de traitement sont menacées par un déficit de capacité. De façon générale, les citoyens rejettent de plus en plus les nouvelles installations de traitement de déchets. Plus encore, pour l'agglomération de Paris, la nouvelle usine d'incinération

Isseane qui doit ouvrir ses portes en 2008 n'a pu se réaliser qu'au prix d'une diminution de capacité de plus de 100 000 tonnes. Enfin, l'avenir de l'usine d'Ivry, une des plus importantes du monde, est posé à l'horizon 2010.

Or, on l'oublie trop souvent, le déchet le mieux traité, et même le déchet le mieux recyclé, c'est celui qui n'a pas été créé.

Un simple exemple permet de le démontrer: bien trier les 400 bouteilles d'eaux en plastique produites chaque année par une famille parisienne (soit 15 kg) pour les faire recycler c'est bien! Faire en sorte que cette famille dispose à son robinet d'une eau saine qu'elle ait envie de boire, et qui lui évite la dépense des eaux en bouteilles, c'est à l'évidence mieux, non seulement pour la réduction de la production de déchets mais aussi pour le porte-monnaie des ménages.

Nous sommes donc arrivés aujourd'hui à un moment charnière où la gestion des déchets doit être réorientée en encourageant la réduction des quantités et de la nocivité des déchets produits, tout en renforçant le recyclage.

La réduction de la production des déchets (ou prévention des déchets) est essentiellement une affaire de changement de comportements. Pour réduire

la quantité de déchets qu'il produit, chacun peut agir au quotidien, dans chacun de ses gestes à l'achat, par l'utilisation des produits qu'il achète et avant de jeter. L'exemple des bouteilles d'eau le montre bien. Et les acteurs sont nombreux dans la vie d'un produit: le fabricant au moment de la conception (éco-conception), le commerçant lors de ses ventes, le consommateur par ses décisions d'achat, l'utilisation qu'il fait d'un produit et son choix de le jeter ou de lui offrir une seconde vie.

Mais, bien qu'il s'agisse de gestes simples, changer durablement les comportements nécessite du temps et la mise en place d'une véritable stratégie.

Ce que fait déjà Paris en matière de prévention des déchets

La Ville avait déjà entrepris un certain nombre d'actions en faveur de la prévention des déchets:

✓-des partenariats avec les sociétés d'économie sociale pour détourner de l'élimination certains déchets réutilisables comme les vêtements usagés;

✓-des actions au sein des services parisiens pour mener une politique d'achats responsables et mieux valoriser les déchets produits, comme les cartouches d'encre ou les matériels informatiques, cibles à l'évidence trop restreintes.

Au cours de l'année 2004, l'adjoint au Maire chargé des déchets a souhaité donner une nouvelle impulsion à cette politique et mettre en chantier un véritable plan parisien de prévention des déchets. Dans le même temps, le Sycotom, qui traite les déchets de Paris et de 90 communes de banlieue, prépare de son côté des actions complémentaires.

Parmi les premières actions menées à Paris, on peut citer:

✓-l'organisation d'une semaine de la prévention des déchets avec stands, animations et débats en octobre 2004 à Paris; plus de 30 000 personnes ont visité cette exposition, pendant que 6 tables rondes réunissaient - une première en France - intervenants de toutes origines, devant des publics attentifs, curieux, critiques et inventifs;

✓-un autocollant *Stop pub* envoyé à l'ensemble des Parisiens, en décembre 2004, pour leur permettre, le cas échéant, de refuser les publicités non adressées dans leur boîte aux lettres;

- ✓ la lutte contre la distribution en présentoirs de journaux d'annonces gratuits-non autorisée sur le domaine public ;
- ✓-en forme de clin d'œil, une fiche dématérialisée «-Noël sans déchets-» a été proposée sur le site de la ville www.paris.fr.

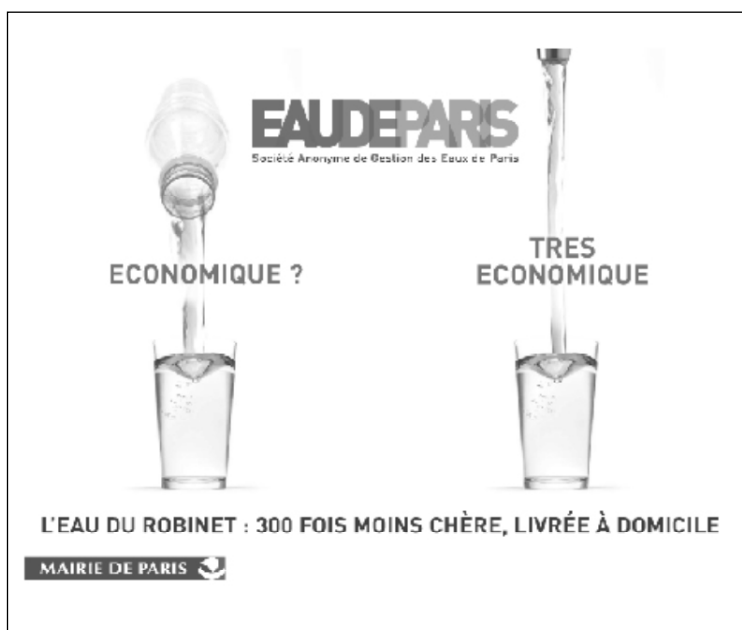
La Ville décidait également de participer aux travaux de la commission de suivi du plan national de prévention des déchets.

Quel rôle durable peut jouer une ville comme Paris-?

Pour faire durablement changer les comportements, il convient d'aller plus loin, en s'interrogeant sur les moyens dont dispose une ville comme Paris et sur la façon dont elle peut les organiser. La municipalité dispose de plusieurs leviers.

En tant qu'administration, Paris peut agir sur ses achats publics et sur le mode de fonctionnement de ses services et servir ainsi d'exemple.

Pour changer les comportements, le niveau pertinent est l'échelon local-: en tant qu'autorité locale, Paris peut informer, réglementer, soutenir les initiatives, les activités, les comportements en faveur de la préven-



Un grand gisement de prévention des déchets et d'économies-: boire l'eau du robinet.

tion des déchets, en bref, agir à l'échelle de son territoire et de celui des arrondissements.

En tant que responsable de l'élimination des déchets ménagers et assimilés parisiens, Paris peut mettre en place, avec le concours du Syctom de l'ag-

glomération parisienne, chargé du traitement des déchets des ménages, une politique globale de gestion plus durable des déchets qui donne une large place au volet prévention.

La Ville peut aussi jouer de tout son poids pour défendre,

Mairie de Paris

au niveau des instances nationales et européennes, une application plus importante du principe pollueur payeur.

Quelle stratégie mettre en place-?

Pour bâtir une stratégie de prévention cohérente, il faut d'abord partir du gisement de déchets ménagers afin d'identifier les types de déchets dont la prévention devrait être « prioritaire », soit parce que leur quantité est importante et leur consommation évitable, soit parce qu'ils ont un potentiel de réutilisation élevé, soit parce qu'ils sont nocifs.

A ce titre, Paris dispose d'un outil unique en France-: l'analyse détaillée (dite «-Modecom-») réalisée tous les 18 mois par le Sycotom sur des échantillons représentatifs des «-poubelles parisiennes-».

On peut ainsi distinguer quatre grandes familles de déchets à « enjeux prioritaires ».

✓-Les produits « jetables » (« cible-»-: ménages)

Cette famille regroupe des produits emblématiques caractéristiques de notre mode de consommation actuel, qui servent la plupart du temps d'arguments de vente, d'emballages ou de supports publicitaires et dont l'utilité n'est pas essentielle pour le

consommateur. La consommation de ces produits peut être diminuée par des comportements d'achats responsables, privilégiant, par exemple, des produits générant moins de déchets ou durant plus longtemps.

✓-Les fournitures de bureaux (« cible-»-: administrations et entreprises)

Cette famille regroupe des produits, dont la consommation peut chuter grâce à des comportements collectifs et individuels d'utilisation des ressources différents (par exemple, définition de règles de diffusion de l'information, utilisation du papier recto-verso...).

✓-Les biens d'équipement du logement ou des activités

Cette famille regroupe des produits dont la consommation - donc le rejet comme déchet, en fin de vie - peut diminuer grâce à une modification des comportements à l'achat (en préférant les produits durables, ou un service d'utilisation plutôt que l'acquisition) et par un accroissement de leur réutilisation et de leur réparation.

✓-Les déchets spéciaux

Cette famille regroupe des produits toxiques et dangereux, dont la présence dans les ordures ménagères est problématique sur les plans sanitaire et environnemental. La prévention passe par des comportements d'achat, d'utilisation et de réutilisation éventuelle

(cas des pots de peinture) afin de diminuer les quantités utilisées. Elle doit aussi se traduire par le détournement des tonnages d'ordures ménagères au profit d'une élimination adaptée (prévention qualitative).

Une fois ces familles de déchets recensées, on peut identifier les différentes actions aptes à en réduire la production, les objectifs et les moyens que la Ville peut mettre en œuvre pour encourager les comportements de réduction.

Cette analyse a permis de définir l'ensemble des champs d'actions possibles, qui ont ensuite servi à bâtir le canevas du plan de prévention des déchets de Paris.

Les grands axes de prévention des déchets

Au cours de l'année 2005, ce canevas va être étoffé de propositions concrètes grâce à différents groupes de travail associant des services des administrations parisiennes, le Sycotom, les citoyens, les associations et les professionnels.

Il comporte trois grands axes.

Gisement	Gisement (modecom 2003)	Objectifs	Acteurs concernés
JETABLES Prospectus, journaux gratuits Sacs de caisse Textiles sanitaires à usage unique Emballages de vente	24 kg/hab 1,5 kg/hab 33 kg/hab 198 kg/hab	Réduire la consommation de biens jetables Favoriser l'offre éco-responsable	Consommateurs Professionnels
FOURNITURES DE BUREAUX (papiers, journaux magazines) hors prospectus	79 kg/hab	Réduire la consommation Optimiser l'utilisation	Consommateurs Administrations Professionnels
ÉQUIPEMENT DU LOGEMENT Vêtements, textiles et chaussures Encombrants et DEEE Détourner des OM (Mobilier, appareils ménagers, jouets, équipements sportifs, outils domestiques, informatique, TV)	4 kg/hab 32 kg/hab	Optimiser l'utilisation Favoriser la réparation et la réutilisation Détourner des OM Respect des règlements (DEEE)	Consommateurs Professionnels Administrations
DÉCHETS SPÉCIAUX Produits toxiques Piles et accumulateurs Ampoules - néons Consommables bureautiques	4,4 kg/hab 0,4 kg/hab	Réduire la consommation Optimiser l'utilisation Favoriser la réutilisation Réduction des toxiques dans les OM (accus rechargeables...)	Consommateurs Professionnels Administrations
Résidus fermentescibles	57 kg/hab	Valorisation autonome très difficile dans le contexte parisien	Consommateurs Professionnels Administrations
Déchets verts	20 kg/hab	Valorisation autonome très difficile dans le contexte parisien	Administrations
Total	453 kg		

Le développement d'une administration exemplaire, responsable dans ses achats publics et dans sa gestion des biens et des fournitures qu'elle utilise

Une collectivité doit d'abord montrer l'exemple pour mieux faire passer le message de la prévention. Aussi, cet axe regroupe-t-il différents objectifs:-

- ✓-renforcer et généraliser une politique d'achats responsable par l'élaboration d'un cadre réglementaire et administratif favorable à la pratique des achats éco-responsables, la

mise en place d'outils et d'une formation pour les acheteurs-;

- ✓-favoriser la dématérialisation dans les pratiques des services (gestion de l'information et documentation interne-; optimisation des moyens d'information du public) et dans les pratiques individuelles de consommation des ressources-;
- ✓-adapter l'élimination au produit jeté, notamment pour les déchets dangereux (par exemple, accus, piles) en favorisant, au préalable, le réemploi et le recyclage (exemple du mobilier)-;

- ✓-mener un partenariat avec les grandes administrations parisiennes, publiques ou privées, sur les achats éco-res-

ponsables, les pratiques des déchets, le tri des déchets d'emballages et l'élimination des déchets dangereux.

Deux groupes de travail, composés des services de la Ville et ouverts à d'autres grandes administrations parisiennes, sont en voie d'être constitués, l'un sur la politique d'achat, l'autre sur les pratiques parisiennes.

La participation des services techniques de la Ville aux groupes de travail nationaux permettra à ce titre de bénéficier des informations et progrès les plus récents, tout en apportant l'expérience et le pragmatisme d'une très grande ville. Au niveau international, pour la

même raison, Paris s'est associé à une étude de l'Association des cités et régions pour le recyclage (ACRR).

Changer les comportements

Pour changer les comportements, trois champs d'actions sont proposés.

✓-Changer les comportements à l'achat

Le premier rôle de Paris est d'informer-: c'est pourquoi il est indispensable d'élaborer une véritable stratégie de communication sur la prévention. Pour cela, les besoins d'information des Parisiens seront évalués, et les types d'actions de communication qui peuvent avoir le plus d'impact identifiés-: les exemples sont variés-: fiches de prévention au quotidien couplées à une approche de communication par secteurs d'activité ou par activités emblématiques du gaspillage (déménagements, Noël...), création d'un site Internet vivant, organisation d'événements... Un groupe de travail aura pour tâche de proposer un plan de communication.

La place de la prévention des déchets dans l'éducation à l'environnement doit également être développée.

L'adhésion des Parisiens suppose de les faire participer dans leur lieu de vie, leur quartier.

C'est pourquoi il faudra donner à l'échelon local des moyens de développer une dynamique de prévention des déchets. Des propositions seront faites, notamment la création d'un réseau local de prévention des déchets avec les acteurs locaux (élus, commerçants), les associations - dont certaines déjà très impliquées - devant jouer un rôle privilégié-: architecture du réseau, moyens à mettre en place et pour la mise en place de structures locales d'information et d'animation (extension, par exemple, des missions des Espaces Infos Energie actuels). Un partenariat durable sera recherché avec les enseignes pour soutenir la prévention à l'achat. Cela peut passer par des opérations emblématiques, comme la réduction des sacs de caisse, la promotion du cadie idéal ou des actions dans la durée comme la promotion des produits générant moins de déchets grâce à un système d'étiquetage, les opérations de réutilisation (implantation d'ateliers de réparation dans les centres commerciaux,...), voire la mise au point d'un dispositif d'incitations financières à l'achat éco-responsable. Des propositions seront faites, en concertation avec tous les acteurs concernés.

✓-Soutenir la réutilisation et la réparation

Certains déchets peuvent être évités, ou à tout le moins dif-

férés, si on offre une seconde vie-au produit : c'est notamment le cas de l'équipement du logement. Des pratiques différentes de gestion des déchets seront promues en informant les Parisiens sur les possibilités de réutilisation et de réparation et en proposant des soutiens concrets pour ce secteur d'activité, par ailleurs source d'emplois de quartier, et souvent de réinsertion. Des propositions seront faites dans le plan de prévention.

✓-Gérer différemment les manifestations parisiennes

Il s'agit de promouvoir la prévention des déchets et le tri dans les manifestations parisiennes de toute envergure (épreuves sportives, salons, foires, événements festifs). Une voie étudiée est la réalisation d'une charte « événements propres ».

Mettre en place une gestion plus durable des déchets donnant la priorité à la prévention et au tri comme alternative aux filières classiques de traitement

Quatre champs d'action sont proposés.

✓-Détourner des flux de déchets de l'exutoire «-poubelle municipale-»

Il s'agira d'identifier des gisements pouvant faire l'objet d'une élimination dédiée

(financée par les producteurs) ou d'un réemploi, et de développer ou de renforcer les filières correspondantes. L'éventualité d'une ou de plusieurs ressources (voir l'article dans ce numéro) à Paris sera aussi examinée. Cette piste, probablement très intéressante à Paris dont le «-gisement-» de déchets encombrants est riche, pose par contre de nombreuses difficultés de mise en place, qui restent à lever.

✓-Réduire présence et impacts des déchets dangereux dans les ordures ménagères

Sur la base d'un état des lieux, des actions seront proposées pour améliorer la gestion des déchets ménagers spéciaux et des déchets toxiques en quantités dispersées, en partenariat avec les acteurs concernés.

Conformément aux orientations données par l'adjoint au Maire, une première priorité sera les piles et accumulateurs, pour lesquels l'effort premier de collecte reste à faire par les distributeurs, ainsi que le prévoit la loi.

✓-Améliorer la gestion des déchets du BTP

Des propositions reprendront notamment des recommandations du plan de gestion des déchets du BTP dans les pratiques des services et dans les marchés de travaux de la Ville; le développement d'un réseau équilibré de collecte et de traitement des déchets du BTP

sera recherché. Mais un des axes prioritaires est d'obtenir de la part des artisans et entreprises un tri à la source de qualité, pour séparer les emballages, plâtres, bois, matériels électriques, etc.

✓-Fiscalité et prévention

La Ville va lancer une réflexion sur la fiscalité actuelle de l'élimination des déchets ménagers au sein de ses services.

Par ailleurs, le principe de la responsabilité élargie du couple producteur/consommateur doit être réaffirmé.

L'efficacité de la redevance spéciale (payée par les producteurs de déchets non ménagers) doit être elle aussi améliorée, avec incitation au tri et à la prévention.

La préparation et le suivi du plan

Pour donner un contenu et des propositions au plan, la concertation, initiée par les larges débats lors de la semaine d'octobre 2004, veut associer l'ensemble des acteurs concernés: le Sycatom (premier syndicat de traitement des ordures ménagères de France), les élus parisiens, les citoyens, les associations de consommateurs et environnementales, les acteurs économiques. La préparation du plan s'échelonne tout au long de l'année 2005. Parallè-

lement, les actions lancées en 2004 seront poursuivies.

Un ensemble d'indicateurs de suivi permettra de mesurer efficacement les actions de prévention et leurs impacts et une méthodologie mise au point pour systématiser le recueil d'informations, notamment par des enquêtes d'opinion lors d'actions de communication.

Un exemple fort

Le succès d'un plan de prévention repose essentiellement sur la modification des comportements de consommation des citoyens. Pour y parvenir, nous misons sur la concertation lors de son élaboration et la participation des citoyens lors de sa déclinaison au niveau local, en mettant l'accent sur le mieux consommer et le mieux éliminer et avec la volonté de s'inscrire dans la durée.

La dimension de la Ville, l'échelle qu'y prennent toute initiative, action ou même simple information sont des difficultés que nous ne sous-estimons pas. Le résultat sera par contre à la même échelle, accentué par l'exemple fort que donnera ainsi Paris.

